

Bouillargues, le 15.03.2010

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 04 mars 2010

PROCES VERBAL SOMMAIRE

1 Désignation du secrétaire de séance

Madame LACASSAGNE désignée à l'unanimité.

2 Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2010

Procès-verbal de la séance du 11 février 2010 approuvé à l'unanimité.

3 - Attribution des subventions municipales au titre de l'exercice 2010

3.1 CCAS : 10 000 euros – vote à l'unanimité.

3.2 OGEC Charles PEGUY :

Forfait de fonctionnement de 36 700 euros (convention)

Sorties scolaires : 714 euros + 1 134.00 €

Adoptées à l'unanimité.

3.3 Ecole primaire Marcel Pagnol :

Classes de découvertes : 1 377.00 € + 2 430.00 €

3.4 Crèche associative « La clairière aux oisillons » :

55 000 € approuvés à l'unanimité.

3.5 Autres associations : adoptées à l'unanimité (Mme CHEIRON et MM ILLOUZ et SEGUELA ne participent pas au vote).

Conventions avec le SUN ALB et l'AFB adoptées à l'unanimité.

4 - Personnel municipal

4.1 Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2010.

Adopté avec 6 abstentions (Mmes CHAPON – GROS – MM ILLOUZ – RAFFIN – MARTIN- Mme CHABAUD).

4.2 Répartition des enveloppes du régime indemnitaire

Cent quatre vingt mille euros affectés aux diverses indemnités, approuvés à l'unanimité.

4.3 : Modification du temps de travail de deux emplois à temps non complet

Modification du temps de travail d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe approuvé à l'unanimité.

5 - Vote des Taux de fiscalité directe locale 2010

Maintien des taux votés en 2009 adopté par 26 voix pour et 3 voix contre.

6 - Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2010

Maintien du taux à 11.90 % approuvé par 28 voix pour et 1 voix contre (M. MEYRUEIS).

7 - Budget Primitif 2010 de la Commune :

Le budget total 2010 arrêté à un montant de 12 823794.33 euros est approuvé par 22 voix pour et 7 voix contre.

8 - Budget Annexe 2010 de la Résidence du Languedoc :

Le budget total 2010 de la MAPAD arrêté à la somme de 407 796.57 euros, est approuvé à l'unanimité.

9 - Budget Annexe 2010 Caveaux :

Le budget, d'un montant total de 7 316.15 euros est adopté par 28 voix pour et 1 voix contre (M. MARTIN).

10 - 5^{ème} Forum de l'artisanat et du commerce – Demandes de financement

Demande de subvention auprès de la M.L.J. approuvée à l'unanimité.

11 - Convention avec la Ville de Nîmes relative à la reconduction en 2010 de l'opération « Passeport été » pour les jeunes de 13 à 23 ans

L'achat de 80 passeports jeunes est approuvé à l'unanimité des membres.

12 - Dissolution de l'AFR – rétrocession des fossés à la commune de Bouillargues

La rétrocession par l'Association Foncière de Remembrement Bouillargues-Garons-Rodilhan des fossés et chemin situés sur le territoire de Bouillargues est approuvée à l'unanimité.

13 - Questions diverses

Le Maire,

Maurice GAILLARD